

Gala Charlevoix reconnaît 2017: **prolongation de la période des mises en candidature et formation**

Charlevoix, le 28 novembre 2016 – À la demande de nombreux entrepreneurs, La Chambre de commerce de Charlevoix rappelle qu'elle a annoncé une prolongation de la période de mise en candidature au *Gala Charlevoix reconnaît* jusqu'au vendredi 9 décembre prochain, à midi.

Afin de répartir la charge de travail excédentaire des entrepreneurs inscrits au Salon Carrefour Affaires à titre d'exposants et qui souhaitent également postuler au *Gala Charlevoix reconnaît*, la Chambre a décidé de reporter la date limite des inscriptions au Gala après la tenue du Salon Carrefour Affaires. Dans un souci d'équité, toutes les entreprises postulantes se voient accorder ce délai supplémentaire.

La Chambre souhaite également rappeler que, pour remporter le prix *Charlevoix soutient*, les entreprises inscrites à l'une ou l'autre des catégories du gala devront défendre leurs dossiers devant jury. Afin de les outiller adéquatement, la Chambre proposera une formation gratuite sur l'art de se vendre en moins de 5 minutes. Cette formation préparatoire aura lieu le vendredi, 9 décembre à 13h30, au Camp Le Manoir des Éboulements. A noter que cette formation donnée par une firme spécialisée est offerte gratuitement grâce à la participation financière du Casino de Charlevoix, présentateur du *Gala Charlevoix reconnaît 2017*.

-30-

Source et information: Johanne Côté, directrice générale | 418 760-8648 – poste 303

MERCI À NOS PARTENAIRES ANNUELS

DERY telecom

CHQÉ
CHARLEVOIX • 96.3

Le
Charlevoisien

CASINO
CHARLEVOIX

ACCESCONSEIL DUBOIS | BMR DE CHARLEVOIX | DESJARDINS ENTREPRISES | HYDRO QUÉBEC | SADC

EMPLOI QUÉBEC | MRC DE CHARLEVOIX | MRC DE CHARLEVOIX-EST